



# Feuille d'informations n°111

## Dématérialisation du permis de conduire

Depuis le 14 février 2024, il est possible de disposer de son permis de conduire sous forme dématérialisée en passant par l'application France Identité.

### Objectifs de la dématérialisation :

- Limiter la perte ou le vol du permis physique
- Gagner du temps lors d'un contrôle routier par les forces de l'ordre ou lors de la location d'un véhicule
- Permettre de réaliser des démarches sans divulguer toutes ses données
- Lutter contre la fraude, notamment lors de démarches en ligne.

### Comment ça marche ?

Installation de l'application France Identité

Pour importer le permis de conduire, il est nécessaire de :

- Disposer de la nouvelle carte d'identité (distribuée depuis 2021 au format carte bancaire)
- Etre majeur
- Posséder un téléphone Android (>8) ou un Iphone (IOS > 16) pour fonctionner.

Une fois l'application installée et après avoir créé un compte, il faut se rendre sur le site Internet "mes points permis" afin d'obtenir un Relevé d'Information Restreint, scanner le QR-Code depuis France Identité et le permis est alors importé dans l'application.

Tous les types de permis (rose trois volets ou format carte bancaire) sont compatibles.

### Comment cela fonctionne lors d'un contrôle ?

- L'utilisateur ouvre son application France Identité et sélectionne "présenter son permis de conduire"
- Il est informé des données qui seront transférées et donne son consentement
- Il pose son téléphone sur celui du représentant des forces de l'ordre
- La connexion sans contact (NFC) s'établit entre les deux téléphones
- Le représentant des forces de l'ordre reçoit le permis de conduire de l'utilisateur

Dans le cadre des travaux de la Commission européenne sur l'identité numérique, l'ANTS pilote un consortium de 148 participants (publics et privés) issus de 19 Etats membre de l'UE ainsi que l'Ukraine.

Ce consortium, nommé POTENTIAL, a pour objectif de tester le déploiement d'un portefeuille d'identité numérique permettant de simplifier et de sécuriser les démarches en ligne des citoyens européens au travers de six cas d'usages dont le permis de conduire.

## Calendrier des manifestations

13 avril : Bibliothèque - Troc plantes/petits outillages jardin/livre déstockés 10h-17h

27 avril : Fleurs de Printemps Repas du Club Salle municipale

08 mai : Mairie - Cérémonie du 8 mai 1945

18 mai : Run & Bike - Récupération dossards trail Salle des élections

19 mai : Trail Run & Bike

25 mai : Comité des fêtes - Soirée disco Salle municipale

26 mai : APE - Brocante / Fête Foraine

1er juin : ASJJ - AG Salle des élections

9 juin : ASJJ - Compétition interclubs DOJO

9 juin : Elections européennes Salle des élections

15 et 16 juin : USCGF - Tournois féminin

21 juin : Fleurs de Printemps - Repas champêtre Stade

22 et 23 juin : USCGF - Tournois masculin

29 juin : APE - Kermesse

30 juin : ASJJ - Remise diplômes DOJO

8 juillet : Bibliothèque - Chasse au trésor 10h-12h

14 juillet : Mairie - Fête nationale

26 août : Bibliothèque - Chasse au trésor 10h-12h

7 septembre : Forum des associations - Stade

15 septembre : Comité des fêtes - Marché des terroirs Place de l'Eglise

# Assistant Familial de l'Aide Sociale à l'Enfance



## LE MÉTIER D'ASSISTANT FAMILIAL

Dans le cadre de ses missions d'Aide Sociale à l'Enfance, le Conseil départemental assure la protection des enfants en danger. En accueillant ces enfants à leur domicile, les assistants familiaux recrutés par le Département de l'Oise jouent un rôle essentiel dans leur quotidien.

## QUI PEUT ÊTRE ASSISTANT FAMILIAL ?

Pour devenir assistant familial, plusieurs conditions sont nécessaires, telles que :

- +18**  
Être majeur
- Être titulaire du permis de conduire**
- Disposer d'un domicile en adéquation avec la mission d'accueil permanent de l'enfant**
- Maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit**

## VOUS SOUHAITEZ DEVENIR ASSISTANT FAMILIAL ?

Le Département vous accompagne dans votre démarche et vous propose une aide à l'installation

**JUSQU'À 10 000 €**



03 44 06 62 55 / 03 44 06 63 60



## Vente d'un terrain à bâtir de 725m<sup>2</sup>

La commune de Grandfresnoy vous propose un terrain à bâtir de 725m<sup>2</sup> situé dans une rue calme proche du centre du village et des commerces.

Avec une façade d'environ 11 mètres linéaires et une profondeur d'environ 56 mètres, vous aurez la possibilité d'y implanter une maison indépendante. Prix : 120€ du m<sup>2</sup>, soit 87000€.

Pour prendre rendez-vous avec un élu de la Commune pour découvrir sur place le terrain, veuillez vous adresser au secrétariat de mairie au 03.44.41.47.26 ou par mail à [mairie@grandfresnoy.fr](mailto:mairie@grandfresnoy.fr)



## Bonus à l'achat

LA PLAINE D'ESTRÉES FINANCE 50 % DE VOTRE RÉCUPÉRATEUR D'EAU DANS LA LIMITE DE 100 € DE SUBVENTION VERSÉE.

Formulaire de demande et modalités disponibles à l'accueil de la communauté de communes ou sur le site [www.ccplaine-estrees.com](http://www.ccplaine-estrees.com).

Subvention disponible du 4 mars au 30 novembre 2024, dans la limite de 200 bénéficiaires.

Plaine d'Estrees  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Plaine d'Estrees  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## REJOIGNEZ LE MOUVEMENT DU COMPOSTAGE !



- Composteur en PVC 400 L | 19 €
- Composteur en PVC 600 L | 28 €
- Composteur en bois 400 L | 30 €
- Composteur en bois 600 L | 35 €

### RÉSERVEZ UN COMPOSTEUR

✉ [pole-technique@cc-pe.fr](mailto:pole-technique@cc-pe.fr)  
☎ 03 44 41 31 43

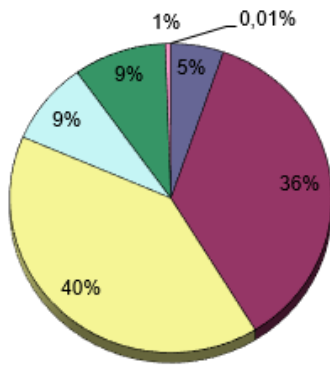
### À VENIR

Des ateliers d'initiation au compostage vous seront proposés tout au long de l'année par notre ambassadeur du tri !



# Compte administratif 2023

## Dépenses - Fonctionnement CA 2023

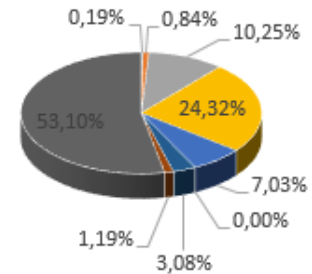


### Fonctionnement-dépenses

Dépenses :	1 322 711,85 €
042 Amortissements	69 988,00 €
11 Charges à caractère général	475 325,41 €
12 Charges de personnel	532 134,77 €
65 Charges de gestion courante	114 590,23 €
14 Atténuation de produit	123 330,00 €
66 Charges financières	7 190,44 €
67 Charges exceptionnelles	153,00 €

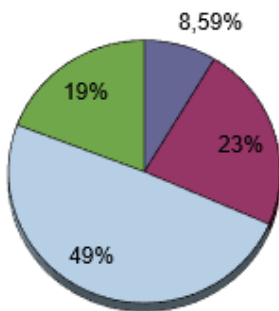
### Fonctionnement-recettes

Recettes :	1 338 270,85 €
13 Atténuations charges	2 484,79 €
70 Produits de services	11 212,65 €
73 Impôts et taxes	137 119,97 €
74 Dotations État	325 470,16 €
75 Produits de location	94 121,49 €
76 Produits financiers	16,82 €
77 Produits exceptionnels	41 219,93 €
042 Opérations ordre transf. entre section	15 978,04 €
731 Fiscalité locale	710 647,00 €



## Recettes - Fonctionnement CA 2023

## Dépenses - Investissement CA 2023



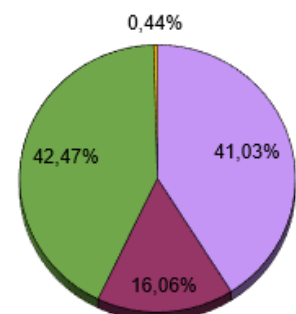
### Investissement-Dépenses

Dépenses	183 897,81 €
040 Opérations ordre transf. Entre section	15 800,00 €
16 Emprunts	42 210,49 €
21 Immobilisations corporelles	90 555,76 €
23 Immobilisations en cours	35 331,56 €

### Investissement-Recettes

Recettes	164 792,48 €
10 Dotations Fonds divers	67 616,29 €
13 Subventions	26 465,21 €
40 Amortissements	69 988,00 €
165 Dépôts et cautionnements reçus	722,98 €

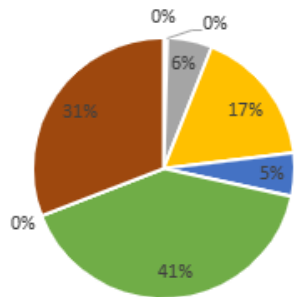
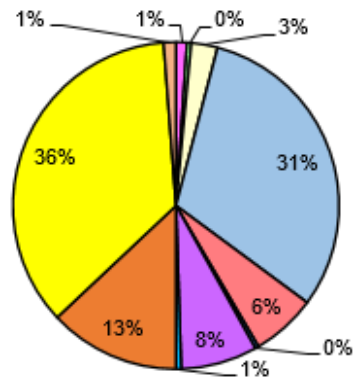
### Recettes - Investissement CA 2023



# Budget primitif 2024

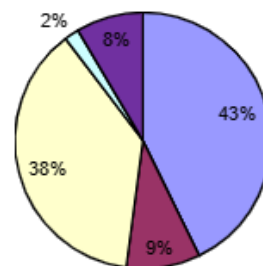
## Fonctionnement-dépenses

Dépenses :	1 745 812,94
Amortissements	18 703,00
Fournitures scolaires	7 657,63
Cantine/ périscolaire	45 434,99
Charges à caractère général	541 115,55
Charges de gestion courante	112 543,03
Intérêts sur emprunts	6 200,00
Prélèvement FNGIR	132 330,00
non-valeur	9 050,00
Virement à l'investissement	226 938,74
Charges de personnel	624 740,00
Subventions associations	21 100,00



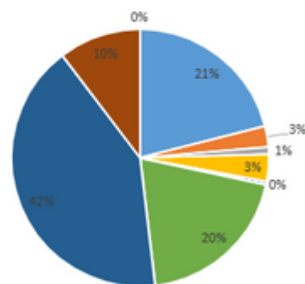
## Fonctionnement-recettes

Recettes :	1 745 812,94
Atténuations de charges	1 500,00
Produits des services	6 230,00
Impôts et taxes	96 825,84
Dotations et participations	297 808,27
Produits de gestion courante	93 694,46
Fiscalité locale	710 600,00
Produits financiers	16,00
Résultat reporté	539 138,37



## Investissement-Dépenses

Dépenses :	546 615,93
Entretien matériels, mobilier, bâtiments, éclairage, outillage, terrain	233 710,00
Emprunts	51 010,00
Travaux	205 342,27
Execution investissement	10 278,66
Restes à Réaliser 2023	46 275,00



## Investissement-Recettes

Recettes :	546 615,93
Subventions	114 898,00
FCTVA	14 372,53
Taxe d'Aménagement	5 000,00
Amortissements	18 703,00
cautions logement	2 000,00
Vente terrain	108 150,00
Virement de fonctionnement	226 938,74
affectation du résultat	56 553,66
Résultat reporté	0,00

## Animaux et déjections canines

La divagation des chiens est interdite et ils doivent être tenus en laisse dans le village. Pour le bien être de tous et la qualité de notre cadre de vie, les propriétaires de chien et leur gardiens doivent veiller à ramasser leurs déjections sur les voies publiques et leurs abords (trottoirs, voies piétonnes, espaces verts publics, etc...)

## Bus départemental pour l'emploi

Un nouveau passage du bus départemental pour l'emploi est prévu le 2 juillet 2024 de 09h30 à 12h30 sur le parking de la mairie.

## Bibliothèque

Pendant les vacances de Printemps votre bibliothèque vous accueillera les lundis 22 et 29 avril de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30.

Vous êtes amatrices et amateurs de laine venez nous rejoindre à 14h30, les mercredis 3 et 17 avril.

Café récréatif pour les grandes personnes ! Le mercredi 24 avril à 10h.

Entrée par la cour de l'école élémentaire.

Au plaisir de vous recevoir !

## Inscriptions scolaires

Si vous n'avez pas encore inscrit votre enfant à l'école pour la rentrée 2024, il est encore temps !

Les parents dont les enfants sont nés en 2021 doivent venir en Mairie, munis du carnet de santé et du livret de famille afin de remplir le dossier d'inscription en maternelle.

En cas de séparation des parents, la copie d'un jugement et l'autorisation écrite des deux parents est nécessaire.

Pour permettre d'avoir une visibilité sur le nombre d'inscriptions le dossier est à rendre avant le **jeudi 30 mai 2024**.

Pour les nouveaux arrivants dans la Commune, merci de penser à venir en Mairie remplir le dossier si vous souhaitez inscrire vos enfants à l'école de Grandfresnoy.

## Nouveau à Grandfresnoy !



*Fugénie Delobel*  
Tel : +33(0) 6.16.34.53.08  
*Cours de dégustation*  
*Vente sur les marchés*

## Élections Européennes

Le dimanche 09 juin 2024 on vote pour les élections Européennes.

Je m'inscris sur les listes électorales jusqu'au **3 mai 2024** en mairie ou en ligne sur :  
[service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396](https://service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396)

**Rappel :** pour voter il faut présenter un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale...)



## Début du ramassage des déchets verts

La collecte en porte à porte des déchets verts débute le 1er avril 2024 et se termine le 30 novembre 2024 sur le territoire de la Plaine d'Estrées.

Pour Grandfresnoy elle s'effectuera chaque mercredi, du 03 avril 2024 jusqu'au 27 novembre 2024.

Pour que la collecte de vos bacs à déchets verts puisse s'effectuer dans de bonnes conditions, merci de ne pas les coller aux autres bacs.

Une fois la collecte effectuée, rentrez vos bacs (comme les autres) le plus tôt possible afin de faciliter la circulation des piétons et véhicules.

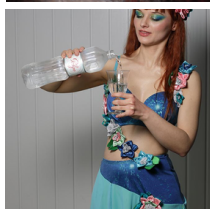
# HISTOIRES EN HAUTS

Pour sa première année d'existence, l'association Histoires en Hauts (dont l'objet est de mettre en lumière le patrimoine et les richesses des Hauts de France grâce à des personnages en costumes d'art) a réalisé plusieurs événements :



## Janvier

Notre tournage "Joyeuse Saint Valentin" au cachot royal de Saint Quentin (visible sur notre chaîne YouTube @histoiresenhauts : abonnez-vous à notre chaîne !!!)



## Mars

Tournage de mise en lumière de l'eau minérale naturelle des Hauts de France Perlyne (également sur notre chaîne YouTube @histoiresenhauts)

## Juin

Atelier Marie-Antoinette (après-midi XVIIIème siècle de réalisation de macarons selon recette d'époque et jeux XVIII siècle au jardin les couleurs de l'instant à Villers Saint Sépulcre).



## Juillet

Animation de la kermesse de Grandfresnoy et de l'Office de Tourisme de Compiègne lors du village estival de Chevrières.



## Août

Tournage de deux vidéos : le flash info Rose Rouge au jardin Henri le Sidaner à Gerberoy, et un clip de mise en lumière d'une artisane céramiste de Gerberoy (visibles sur notre chaîne YouTube @histoiresenhauts).



## Septembre

Animations XVIIème siècle au château de Troissereux.

Pour l'année 2024, nous espérons terminer le tournage de notre moyen métrage pilote, mener à bien plusieurs projets de courts métrages, et si possible améliorer encore notre qualité d'images avec l'achat de matériel de cinéma.

Puisque les jeux que nous proposons rencontrent un vif succès, nous avons l'idée de concevoir des jeux de société inédits et d'organiser plusieurs séances récréatives accessibles aux familles avec les jeux qui auront été composés.

Nous aimerions également proposer plusieurs ateliers créatifs, gustatifs et culturels.

Pour tous ces projets nous avons besoin d'augmenter le nombre de nos adhérents !

Lysandre CARRARA 06.29.58.30.81 - [histoiresenhauts@gmail.com](mailto:histoiresenhauts@gmail.com)

*Rejoignez-nous !*